



Communiqué de Presse du 20 septembre 2012

L'Association Nationale des Infirmiers de Sapeurs-Pompiers (ANISP) publie ce jour les résultats d'une enquête sociologique sur l'impact de l'engagement citoyen des infirmiers de sapeurs-pompiers volontaires (ISPV) dans leurs relations avec les employeurs publics ou privés.

Portés par voie de presse par des médecins hostiles au développement au sein des sapeurs-pompiers d'une réponse paramédicale moderne, économique, complémentaire aux moyens des SAMU et adaptée aux besoins de la population en matière d'urgence pré hospitalière, les infirmiers de sapeurs-pompiers volontaires sont régulièrement accusés d'abandonner leur poste pour répondre à l'appel de la sirène, d'être responsable des pénuries de personnels, de l'absentéisme hospitalier ou encore de mettre en danger des patients par une fatigue générée par le cumul d'activité.

Cette enquête de pratiques réalisée en mars dernier auprès d'un échantillon représentatif des ISPV dessine un tout autre visage de ces professionnels de santé. La réalité est bien ailleurs.

Les résultats sont sans appel ; les ISPV exerçant en structure de soins sont des agents fortement investis dans leur travail auprès des patients et parfaitement responsables dans le cumul de leur vie professionnelle et de leur engagement citoyen. La priorité est bien entendu donnée à l'employeur et « scoop » de cette étude ; la famille se relève être plus contraignante pour les plannings de service que l'activité au sein des sapeurs-pompiers.

Faut-il alors interdire le mariage et les enfants pour ces infirmiers hospitaliers ? Le retour aux origines religieuses de la profession infirmière et aux hospices d'autrefois s'imposerait-il comme la solution d'avenir ?

Plus sérieusement, ces professionnels de santé s'investissent au sein des sapeurs-pompiers volontaires, en plus de leur travail déjà prenant, au bénéfice de la population française et dans des conditions parfois pénibles. Ils méritent d'être mieux considérés dans une société réputée individualiste et mieux connus du grand public et des représentants de la vie politique française.

L'engagement volontaire de ces sapeurs-pompiers infirmiers représente une valeur ajoutée pour les structures d'emploi en matière de compétences acquises ou maintenues, de réflexes opérationnels transposables à l'exercice professionnel, de développement des valeurs humaines (solidarité, entraide, esprit collectif), d'économie et de rationalisation des coûts, notamment de formations dans le cadre du développement professionnel continu dans un seul but : la qualité de prise en charge des patients.

Association Nationale des Infirmiers de Sapeurs-Pompiers

102 rue Sèvres – 75015 PARIS

Mail : anisp@infirmiersapeurpompier.com

Contact presse : cedric.havard@infirmiersapeurpompier.com

<http://www.infirmiersapeurpompier.com>